

Le traitement d'un dossier « Agence immobilière »

Objectifs :

Identifier les zones de risque du secteur. Placer la mission dans le référentiel comptable. Mettre à jour ses connaissances dans le domaine. Sécuriser le dossier de révision

Durée : 7h

Public : Collaborateurs de cabinets comptables

Pré-requis : Collaborateurs débutants et expérimentés

Méthode pédagogique : Exposé, exemples et exercices pratiques. Echanges d'expériences. Remise d'un support documentaire. Quiz en fin de session pour valider les connaissances acquises au cours de la formation.

Intervenante : Sabine SERVAND-DORRYHEE, expert-comptable, commissaire aux comptes

Programme :

1^{ère} partie – Normes professionnelles applicables, normes anti-blanchiment

- Le contrôle interne
- L'organisation du dossier
- Le règlement de l'ANC

2^{ème} partie – Environnement juridique

- Les différents métiers de l'immobilier
- La loi Hoguet et ses applications
- Registres obligatoires

3^{ème} partie – Environnement fiscal

- La TVA, le fait générateur
- L'imposition des résultats

4^{ème} partie – Difficultés liées à la Convention Collective

- Les différents statuts

5^{ème} partie – Comptabilité des mandants, comptabilité de l'agence

- Les comptes comptables
- La comptabilité des mandants
- Les outils d'audit et de contrôle